



 DÉPARTEMENT
 DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15 ✓
 Membres présents : 13
 Nombre de pouvoirs : 0
 Membres votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 mai 2023

Le quinze mai deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 11 mai 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absents : Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Carole ANDRIES

DEL2023_044 : Autorisation d'emprunt – Acquisition locaux commerciaux et travaux d'investissement

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2337-3, L.2121-29 ;

Vu le budget primitif voté par délibération 2023-024 du 27 mars 2023 ;

Vu le recours à l'emprunt inscrit au budget primitif 2023 ;

Considérant que le programme d'investissement de l'année 2023 fait ressortir un besoin de financement notamment pour les projets en lien avec la requalification de l'Espace des Quatre Vents ;

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement ;

Considérant qu'une consultation a été lancée auprès de cinq établissements bancaires ;

Considérant l'offre de prêt du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivarais composée de deux prêts à taux fixe d'un montant pour un montant total de 439 000 euros proposant un financement selon les caractéristiques financières énoncées ci-après :

Première proposition de prêt Acquisition Foncière (taux fixe avec remboursement constant) :

Montant : 369 000 euros

Durée : 20 ans

Taux fixe : 4,65%

Périodicité : Trimestrielle

Échéance : 7 109,98 €

Total intérêts : 199 798,8 €

Frais de dossier : 750 €

Deuxième proposition de prêt Travaux Bibliothèque (taux fixe avec remboursement constant) :

Montant : 70 000 euros

Durée : 20 ans

Taux fixe : 4,65%

Périodicité : Trimestrielle

Échéance : 1 348,78 €

Total intérêts : 37 902,08 €

Frais de dossier : 250 €

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à la **majorité absolue** :

- **De contracter** auprès du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivaraïis deux emprunts d'un montant total de 439 000 € et d'approuver les caractéristiques et conditions des emprunts visées ci-dessus ;
- **D'autoriser le maire** à signer le contrat réglant les conditions de l'offre du Crédit Mutuel Dauphiné-Vivaraïis et toute la documentation contractuelle relative aux contrats de prêt ;
- **D'autoriser le maire** à négocier librement les conditions financières des prêts avec les établissements bancaires et de contracter toute offre concurrente estimée meilleure.

Modalités de vote : 12 POUR / 1 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire

Carole ANDRIES
Secrétaire de séance



Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : **23 MAI 2023**
Publié le : **23 MAI 2023**